



Ordonnance de télécom CRTC 2010-474

Version PDF

Ottawa, le 13 juillet 2010

Le Conseil **approuve** la demande tarifaire suivante. Aucune observation relativement à la demande n'a été reçue. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Société TELUS Communications	541 541A (TCQ)	le 18 mai 2010 le 15 juin 2010	le 13 juillet 2010

Secrétaire général